

<p>Faculté de Droit et Science Politique</p> <p>UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR</p> 	  <p>MASTER</p> <p>Mention : « Droit public »</p> <h2>Sécurité intérieure</h2> <p>Responsable : M. le Doyen Christian VALLAR, Professeur</p>  	<p>Année Universitaire 2020-2021</p> 
--	--	--

Master adossé au Centre d'Études et de Recherches en Droit Administratif, Constitutionnel, Financier et Fiscal (C.E.R.D.A.C.F.F.)

Présentation et objectifs

Donner une formation à la fois fondamentale et spécialisée sur la sécurité intérieure, qui permette de pouvoir accéder aux professions et métiers correspondants, et aux professionnels déjà en activité d'approfondir leurs connaissances, afin d'améliorer leur pratique et de pouvoir progresser dans leurs hiérarchies.

Insertion professionnelle

Accès aux emplois relatifs à la sécurité civile.

Préparation aux concours de recrutement des commissaires de police, carrières de la fonction publique d'Etat (police, gendarmerie, protection civile, magistrature), carrières dans la fonction publique territoriale (services départementaux, responsables des polices municipales, secrétaires généraux de Mairie), carrières du secteur privé de la sécurité.

Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « Sécurité Intérieure » est ouvert aux titulaires d'un Master 1 de droit.

Sélection sur dossier pour les étudiants extérieurs à la mention de Master droit Public de Nice (e-candidat).

Étudiants du M1 droit Public de Nice : après validation du M1 et orientation selon vœux, dossier et capacité d'accueil : 30 étudiants.

Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP

Des procédures de **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) et de **VAP** (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez UnicePro – Tel. + 33 (0)4.89.15.21.56 - Web : <http://unice.fr/unicepro>

Préparer le Master Sécurité intérieure en alternance

Il est possible de préparer ce Master **en alternance** dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire. Rythme de formation : 1 semaine formation, 1 semaine entreprise.

Renseignements auprès du bureau 206 : Tel. : + 33 (0)4.89.15.25.28 - Courriel : droit.scolarite.master2@unice.fr

Spécificités de la formation

L'accès au diplôme est possible pour les professionnels résidant hors du Département des Alpes-Maritimes. Après accord du directeur de la formation, il leur est proposé l'envoi des supports de cours et des documents de travail. Le

suivi des travaux de recherches est assuré régulièrement. Cette particularité existe depuis l'origine du diplôme, alors un DESS (DESS Police et Sécurité), et se situe donc en totale continuité avec les pratiques antérieures.

Programme des études (sous réserve de modifications)

Organisation générale :

La formation se déroule sur une année universitaire, de **septembre à juin, une semaine sur deux**, sauf exception (ex : séminaires).

Stage d'1 mois minimum obligatoire, sauf pour les professionnels.

(Pour les professionnels, la formation intensive sur 1 semaine n'existe plus depuis la réforme LMD).

UE et Matières	Heures d'enseignements	Type d'épreuves terminales	Notation	Coefficient	Crédits ECTS
SEMESTRE 3					
UE1 : Droit International de la sécurité et terrorisme	24		/20	3	6
La coopération policière européenne et internationale	8	1 ECRIT de 5h sur un enseignement de l'UE1 choisi par l'équipe pédagogique			
Droit communautaire de la sécurité	8				
Idéologies du terrorisme : l'islamisme radical	8				
UE2 : Sécurité et intelligence économique	24		/20	1	6
Sécurité économique	18	1 ORAL portant sur un enseignement de l'UE2 choisi par l'équipe pédagogique			
Protection du patrimoine informatique	6				
UE3 : Droit de l'information, procédures pénales	45		/20	1	6
Libertés publiques	12	1 ORAL portant sur un enseignement de l'UE3 choisi par l'équipe pédagogique			
Procédure pénale	13				
Droit de l'information et techniques de la prévention de la désinformation	20				
UE4 : Méthodologie - Dossier de recherches	10		/20	1	12
Méthodologie du dossier de recherche et mémoire	10				
Dossier de recherches			/20	1	
Séminaires obligatoires					
Elément facultatif semestriel : activités sportives bonus (max : 0.25 points)					
TOTAL SEMESTRE 3	103				30

UE et Matières	Heures d'enseignements	Type d'épreuves terminales	Notation	Coefficient	Crédits ECTS
SEMESTRE 4					
UE5 : Forces publiques et privées de sécurité	60		/20	3	6
Les forces publiques et privées de sécurité	27	1 ECRIT de 5h portant sur un enseignement de l'UE5 choisi par l'équipe pédagogique			
Coopération policière en Europe	18				
Questions pénitentiaires	9				
Contentieux administratifs des étrangers	6				
UE6 : Domaine spécifique de sécurité	53		/20	1	6
Services spéciaux	15	1 ORAL portant sur un enseignement de l'UE6 choisi par l'équipe pédagogique			
Sécurité civile	9				
Sécurité nucléaire	6				
Droit pénal des contrats publics	6				
Aspects pratiques de la Cour d'Assises	4				
Politique locale de sécurité	13				
UE7 : Stage et mémoire			/20	2	18
Stage obligatoire d'1 mois minimum (sauf pour les professionnels) / Mémoire de recherche			/20	2	
Séminaires obligatoires					
Elément facultatif semestriel : activités sportives bonus (max : 0.25 points)					
TOTAL SEMESTRE 4	113				30
TOTAL ANNEE	216				60

Contrôle des connaissances

Pour les examens du 1^{er} semestre, les épreuves sont les suivantes :

- UE 1 : un écrit de 5h, portant sur un enseignement de l'Unité 1 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 60
- UE 2 : un oral, portant sur un enseignement de l'Unité 2 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 20
- UE 3 : un oral, portant sur un enseignement de l'Unité 3, choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 20
- UE 4 : un dossier de recherche, pour l'Unité 4, noté sur 20

Pour les examens du 2^{ème} semestre, les épreuves sont les suivantes :

- UE 5 : un écrit de 5h, portant sur un enseignement de l'Unité 5 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 60
- UE 6 : un oral, portant sur un enseignement de l'Unité 6 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 20
- UE 7 : un mémoire, autant que possible en lien avec le stage effectué, portant sur l'Unité 7, noté sur 40

Il n'y a pas de note éliminatoire. En cas d'absence pour force majeure à un examen, une épreuve de substitution pourra être organisée selon les conditions choisies par l'enseignant.

Obtention du diplôme. Le M2 est délivré à tout étudiant ayant validé les deux semestres de la formation, avec la note moyenne minimale de 10/20. La compensation entre les notes s'effectue au sein des unités d'enseignement, des semestres, et entre les deux semestres. Il y a une session d'examen par an. Il n'y a pas de redoublement sauf délibération exceptionnelle du jury.

Bonus « Sport et Engagement » facultatif :

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Le bonus sport est attribué sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des Sports lors des délibérations. Les bonus ne sont pas cumulables au semestre.

Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

CONTACT

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 206) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.89.15.25.28 ou + 33 (0)4.89.15.25.32

Courriel : droit.scolaire.master2@unice.fr | Web : droit.unice.fr

Direction de la formation

Doyen Christian VALLAR, Professeur agrégé de droit public,

Directeur du Centre d'Études et de Recherches en Droit Administratif, Constitutionnel, Financier et Fiscal (C.E.R.D.A.C.F.F.)